

G A M E T

I M M O B I L I E R

Barème d'honoraires GAMET IMMOBILIER

Applicable au 1er Septembre 2025

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES

VENTE

Immeubles bâtis ou non bâtis à usage d'habitation (ou à usage mixte professionnel / habitation)

Montant en € T.T.C
(Honoraires maximums)

Bien inférieur ou égal à 164 999€ net vendeur

Forfait : 7 900 €

Bien égal ou supérieur à 165 000€ net vendeur

4.80 %

Honoraires de transaction à la charge de l'acquéreur sauf stipulations contraires prévues au mandat et déterminés en fonction du prix du bien figurant dans le mandat de vente. (honoraires TTC précisés dans chaque annonce conformément à l'arrêté du 10/01/2017). Barème en vigueur à compter du 21/04/2026.

Honoraires de rédaction d'acte (TTC)

Rédaction de compromis de vente 250 € (Pré état daté inclus - prestation offerte si la vente intervient dans le cadre d'un mandat exclusif)

Rédaction de pré état daté seul 120 € État des Risques et Pollutions 25 €

Cessions de fonds de commerce - droit au bail - murs commerciaux

Montant en € H.T
(Honoraires maximums)

Bien inférieur ou égal à 50 000€ net vendeur

Forfait : 5 000 €

Bien entre 50 001€ et 100 000€ net vendeur

Forfait : 8 000 €

Bien entre 100 001€ et 200 000€ net vendeur

9 %

Bien supérieur à 200 001€ net vendeur

8 %

LOCATION

Locaux d'habitation Nu ou Meublés	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire
Entremises et négociation	150 €	0 €
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	8 € TTC / m ²	8 € TTC / m ²
États des lieux d'entrée et de sortie	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Total (hors entremise et négociation)	11 € TTC / m ²	11 € TTC / m ²